

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

- DU 28 MARS 2023 -

ORDRE DU JOUR

1. VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DES COMPTES DE GESTION 2022
2. AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022
3. VOTE DES TAUX DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX 2023
4. VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2023
5. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AU CCAS
6. DEMANDE DE SUBVENTION A LA FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL (FAFA) POUR L'INSTALLATION D'ABRIS DE TOUCHE SUR LE TERRAIN A DU STADE DE FOOTBALL DE TOUROUSSEL
7. DEMANDE DE SUBVENTION A LA FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL (FAFA) POUR REMPLACEMENT D'UN PARE-BALLONS SUR LE TERRAIN A DU STADE DE FOOTBALL DE TOUROUSSEL
8. SECURISATION ET DEVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURE EN FAVEUR DE LA MOBILITE ET PRESERVATION DU PATRIMOINE PUBLIC PAR CREATION D'UNE LIAISON DOUCE : BOURG - QUARTIERS DE KERBEOC'H KERGONGAR - ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT
9. COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS
10. DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS QU'IL TIENT DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOURG-BLANC, dûment convoqué le 20 mars, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Bernard GIBERGUES, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27

PRESENTS : M. GIBERGUES Bernard, M. BERGOT Stéphane, Mme MITH Marie Françoise, M. HABASQUE Claude, Mme LE MESTRE Sandra, M. MARCHADOUR Hervé, Mme PAGE Evelyne, M. JAOUEN François, Mme FAGON Maryvonne, M. PELLEN Jean Luc, M. LE GOFF Yves, Mme TREBAOL Solange, Mme MEHALLEL Laurence, M. TROADEC Thierry, Mme DUPONT Béatrice, Mme LANNUZEL Marie-Louise, M. GOUEZ Dominique, Mme PHILIP Françoise, M. MAUGUEN David, M. DENOTTE Jean Paul, Mme LÉON Sylvie.

ABSENTS :

Mme DENIEL Sandrine, M. LIORZOU Guillaume, Mme QUÉMÉNEUR Marie Thérèse, M. Gilbert THOMAS, Mme HANSJACOB Danièle, M. MORIN Ludovic.

PROCURATIONS :

Mme DENIEL Sandrine donne procuration à Mme LE MESTRE Sandra.

M. LIORZOU Guillaume donne procuration à M. HABASQUE Claude.

Mme QUÉMÉNEUR Marie-Thérèse donne procuration à M. DENOTTE Jean Paul.

M. MORIN Ludovic donne procuration à M. LÉON Sylvie.

Mme HANSJACOB Danièle donne procuration à Mme MITH Marie Françoise.

Mme Françoise PHILIP a été élue secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Le procès-verbal de la réunion du 28 février 2023 est approuvé à l'unanimité.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DES COMPTES DE GESTION 2022 - DELIBERATION N° 1

Stéphane BERGOT est nommé Président de séance pour ce point.

Sandra LE MESTRE, Adjointe aux Finances, présente les comptes administratifs 2022 du budget principal, du lotissement communal de Prat-ar-Zarp et du lotissement communal de la route de Plouvien 2.

📄 **BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE :**

COMpte ADMINISTRATIF 2022 BUDGET PRINCIPAL				
DEPENSES		RECETTES		
FONCTIONNEMENT	002 déficit de fonctionnement reporté		002 excédent de fonctionnement reporté	265 955,56
	011 charges à caractère général (avec rattach.)	686 658,90	013 atténuation de charges	23 391,24
	012 charges de personnel et frais assimilés	779 124,64	70 ventes de produits, prestations	134 403,79
	014 atténuation de produits	1 155,00	73 impôts et taxes	1 623 750,18
	65 autres charges de gestion courante	315 980,49	74 dotations, subventions et participations	1 046 804,99
	66 charges financières	16 493,24	75 autres produits de gestion courante	14 975,90
	67 charges exceptionnelles réelles	540,15	76 produits financiers	6,01
	68 dotations amortissements créances	5 100,00	77 produits exceptionnels	67 058,34
	<i>Dépenses réelles</i>	<i>1 805 052,42</i>	<i>Recettes réelles</i>	<i>2 910 390,45</i>
	023 virement à la section investissement	-	042 opérations d'ordre de transfert entre sections	1 774,00
	042 opérations d'ordre de transfert entre sections	143 629,87	043 opé d'ordre à l'intérieur de la section de fonct	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 948 682,29	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 178 120,01
INVESTISSEMENT	001 déficit d'investissement reporté	63 288,22	001 excédent d'investissement reporté	-
	010 dotations, fonds divers et réserve	-	021 virement de la section de fonctionnement	-
	040 opérations d'ordre de transfert entre section	1 774,00	024 Produits des cessions d'immobilisations	-
	041 opérations patrimoniales	37 000,00	040 opérations d'ordre de transfert entre section	143 629,87
	16 emprunts et dettes assimilées	227 916,58	10 Dotations, fonds divers et réserve	1 199 985,65
	20 immobilisations incorporelles	13 615,47	13 subventions d'investissement	281 886,18
	204 subventions d'équipements versées	34 500,44	16 emprunts et dettes assimilées	600,00
	21 immobilisations corporelles	1 339 293,64	041 opérations patrimoniales	37 000,00
	23 immobilisations en cours	386 577,92		
	020 dépenses imprévues	-		
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 103 966,27	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 663 101,70
TOTAL DES DEPENSES	4 052 648,56	TOTAL DES RECETTES	4 841 221,71	
Résultat de fonctionnement	1 229 437,72	excédent		
Résultat d'investissement	- 440 864,57	déficit		
	788 573,15	excédent		

Ces comptes ont été présentés à la commission des finances qui s'est réunie le 15/03 et a donné un avis favorable à l'unanimité.

↳ **LOTISSEMENT COMMUNAL DE PRAT AR ZARP :**

COMPTES ADMINISTRATIF 2022 LOTISSEMENT DE PRAT AR ZARP				
		DEPENSES	RECETTES	
FONCTIONNEMENT	002 déficit de fonctionnement reporté		002 excédent de fonctionnement reporté 554 719,15	
	011 charges à caractère général	184 874,96	013 atténuation de charges	
	012 charges de personnel et frais assimilés		70 ventes de produits, prestations 134 910,00	
	014 atténuation de produits		73 impôts et taxes	
	65 autres charges de gestion courante		74 dotations, subventions et participations	
	66 charges financières		75 autres produits de gestion courante 0,33	
	67 charges exceptionnelles réelles		76 Produits financiers	
			77 Produits exceptionnels	
	<i>Dépenses réelles</i>	184 874,96	<i>Recettes réelles</i> 134 910,33	
	023 virement à la section investissement		042 opérations d'ordre de transfert entre sections 382 419,82	
	042 opérations d'ordre de transfert entre sections	279 066,09	043 opé d'ordre à l'intérieur de la section de fonct -	
	043 opé d'ordre à l'intérieur de la section de fonct			
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	463 941,05	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 072 049,30	
INVESTISSEMENT	001 déficit d'investissement reporté	6 672,86	001 excédent d'investissement reporté	
	010 dotations, fonds divers et réserve		021 virement de la section de fonctionnement	
	040 opérations d'ordre de transfert entre section	382 419,82	024 Produits des cessions d'immobilisations	
	16 emprunts et dettes assimilées		040 opérations d'ordre de transfert entre section 279 066,09	
	20 immobilisations incorporelles		10 Dotations, fonds divers et réserve	
	204 subventions d'équipements versées		13 subventions d'investissement	
	21 immobilisations corporelles		16 emprunts et dettes assimilées	
	23 immobilisations en cours		21/23 Immobilisations en cours	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	389 092,68	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	279 066,09
	TOTAL DES DEPENSES	853 033,73	TOTAL DES RECETTES	1 351 115,39
Résultat de fonctionnement	608 108,25	excédent		
Résultat d'investissement	- 110 026,59	déficit		
	498 081,66	excédent		

📁 **LOTISSEMENT COMMUNAL DE LA ROUTE DE PLOUVIEN 2 :**

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 LOTISSEMENT DE LA ROUTE DE PLOUVIEN 2				
DEPENSES		RECETTES		
FONCTIONNEMENT	002 déficit de fonctionnement reporté		002 excédent de fonctionnement reporté	-
	011 charges à caractère général	1 250,00	013 atténuation de charges	
	012 charges de personnel et frais assimilés		70 ventes de produits, prestations	
	014 atténuation de produits		73 impôts et taxes	
	65 autres charges de gestion courante		74 dotations, subventions et participations	
	66 charges financières		75 autres produits de gestion courante	
	67 charges exceptionnelles réelles		76 Produits financiers	
	<i>Dépenses réelles</i>	<i>1 250,00</i>	<i>Recettes réelles</i>	<i>-</i>
	023 virement à la section investissement		042 opérations d'ordre de transfert entre sections	1 250,00
	042 opérations d'ordre de transfert entre sections		043 opé d'ordre à l'intérieur de la section de fonct	
	043 opé d'ordre à l'intérieur de la section de fonct			
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 250,00	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 250,00	
INVESTISSEMENT	001 déficit d'investissement reporté		001 excédent d'investissement reporté	
	010 dotations, fonds divers et réserve		021 virement de la section de fonctionnement	
	040 opérations d'ordre de transfert entre section	1 250,00	024 Produits des cessions d'immobilisations	
	16 emprunts et dettes assimilées		040 opérations d'ordre de transfert entre section	-
	20 immobilisations incorporelles		10 Dotations, fonds divers et réserve	
	204 subventions d'équipements versées		13 subventions d'investissement	
	21 immobilisations corporelles		16 emprunts et dettes assimilées	
	23 immobilisations en cours		21/23 Immobilisations en cours	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 250,00	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,00
	TOTAL DES DEPENSES	2 500,00	TOTAL DES RECETTES	1 250,00
Résultat de fonctionnement	-			
Résultat d'investissement	- 1 250,00	déficit		

Elle précise que les comptes administratifs et les comptes de gestion de ces trois budgets sont concordants.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- adopte, à 21 voix pour et 4 abstentions (Jean Paul DENOTTE, Sylvie LÉON, Ludovic MORIN par procuration, Marie Thérèse QUEMENEUR par procuration), les comptes administratifs du budget principal ;
- adopte, à l'unanimité, les comptes administratifs des lotissements communaux de Prat ar Zarp et de la route de Plouvien 2.
- adopte, à l'unanimité, les comptes de gestion du budget principal, des lotissements communaux de Prat ar Zarp et de la route de Plouvien 2.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 - DELIBERATION N° 2

Sandra LE MESTRE, Adjointe aux finances, présente le résultat de fonctionnement 2022 du budget principal. L'excédent de fonctionnement s'élève à 1 229 437,72 €.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 ce jour, décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de l'exercice : excédent	1 229 437,72
Affectation du résultat :	
- Exécution du virement à la section d'investissement (C/ 1068)	934 000,00
- Affectation complémentaire en réserve (C/1068)	0,00
- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	295 437,72

VOTE DES TAUX DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX 2023 - DELIBERATION N° 3

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023.

Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

En conséquence, vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts, **il est proposé de maintenir les taux communaux pour 2023** à savoir :

- taxe d'habitation : 15,19 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 35,35 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 42,18 %.

La proposition d'inscription budgétaire est de 1 400 000 €.

Monsieur le Maire sera chargé de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition et fixe comme suit les taux d'imposition qui seront appliqués en 2023 :

- Taxe d'habitation : 15,19 %**
- Taxe foncière (bâti) : 19,38 % + 15,97 % soit 35,35 %**
- Taxe foncière (non bâti) : 42,18 %**

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2023 - DELIBERATION N° 4

Sandra LE MESTRE, Adjointe aux finances, présente les projets de budget 2023 du budget principal, du lotissement communal de Part-ar-Zarp et du lotissement communal de la route de Plouvien 2.

Comme le prévoit la réglementation, l'état des indemnités versées aux élus en 2022 est communiqué aux membres du conseil municipal avant l'examen du budget.

La commission des finances réunie le 15/03 a donné un avis favorable à ces propositions.

Les budgets 2023 s'établissent comme suit :

↳ BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE :

BUDGET PREVISIONNEL 2023 BUDGET PRINCIPAL				
DEPENSES		RECETTES		
FONCTIONNEMENT	002 déficit de fonctionnement reporté		002 excédent de fonctionnement reporté	295 437,72
	011 charges à caractère général	980 449,00	013 atténuation de charges	5 922,28
	012 charges de personnel et frais assimilés	830 000,00	70 ventes de produits, prestations	131 500,00
	014 atténuation de produits	2 000,00	73 impôts et taxes	1 664 000,00
	65 autres charges de gestion courante	354 200,00	74 dotations, subventions et participations	940 440,00
	66 charges financières	20 300,00	75 autres produits de gestion courante	314 700,00
	67 charges exceptionnelles réelles	6 051,00	77 produits exceptionnels	-
	68 Dotations aux am. et provisions	6 000,00		
	022 dépenses imprévues	-		
	<i>Dépenses réelles</i>	<i>2 199 000,00</i>	<i>Recettes réelles</i>	<i>3 056 562,28</i>
	023 virement à la section investissement	1 010 000,00	042 opérations d'ordre de transfert entre sections	2 000,00
	042 opérations d'ordre de transfert entre sections	145 000,00		
	043 opé d'ordre à l'intérieur de la section de fonct		043 opé d'ordre à l'intérieur de la section de fonct	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 354 000,00	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 354 000,00	
INVESTISSEMENT	001 déficit d'investissement reporté	440 864,57	001 excédent d'investissement reporté	-
	010 dotations, fonds divers et réserve		021 virement de la section de fonctionnement	1 010 000,00
	040 opérations d'ordre de transfert entre section	2 000,00	024 Produits des cessions d'immobilisations	151 000,00
	041 opérations patrimoniales	-		
	16 emprunts et dettes assimilées	200 600,00	040 opérations d'ordre de transfert entre section	145 000,00
	20 immobilisations incorporelles	13 500,00	10 Dotations, fonds divers et réserve	1 184 000,00
	204 subventions d'équipements versées	340 000,00	13 subventions d'investissement	210 750,00
	21 immobilisations corporelles	1 273 535,43	16 emprunts et dettes assimilées	
	23 immobilisations en cours	379 000,00	041 opérations patrimoniales	-
	27 Autres immobilisations financières	51 250,00		
	020 dépenses imprévues			
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 700 750,00	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 700 750,00	
TOTAL DES DEPENSES	6 054 750,00	TOTAL DES RECETTES	6 054 750,00	

LOTISSEMENT COMMUNAL DE PRAT AR ZARP :

LOTISSEMENT : Prat Ar Zarp									
EXERCICE 2023									
(voté au niveau de chapitre; montants HT)									
FONCTIONNEMENT					RECETTES				
article	intitulé	observations	montant	article	intitulé	observations	montant		
002	Résultat fonctionnement reporté (déficit)		-	002	Résultat fonctionnement reporté (excédent)		608 108,25		
6015	011 achats de terrain	terrain communal à intégrer (13 lots)		7015	70 Ventes de terrains aménagés		640 872,00		
6045	011 achats d'études			7015					
605	011 achats de matériels, équipements		150 000,00	796	043 Transfert de charges financières		-		
608	043 frais accessoires			791	043 Transfert de charges gestion courante		-		
6611	66 charges d'intérêt								
658	65 charges diverses gest ⁿ courante	rompus TVA	10,00	60315	042 variation terrains à aménager	intégration lots achevés	-		
6522	65 Reversement excédent		300 000,00	7133	042 Variation des encours	intégration lots achevés			
71355	042 variation terrains aménagés	Ventes (sortie terrains) + VRD		71355	042 variation terrains aménagés	intégration lots achevés	548 356,70		
71355	042 variation terrains aménagés	Annulat ⁿ stocks en BE	752 664,60	758	75 rompus TVA	produits diverses gest ⁿ courante	10,00		
7133	042 Variation des encours	Annulation stocks en BE	70 223,63						
60315	042 variation terrains à aménager	Annulation stocks en BE	36 587,77						
			TOTAL			TOTAL	1 797 346,95		487 860,95 sur-équilibre
			1 309 486,00						
INVESTISSEMENT									
001	Résultat investissement reporté (déficit)		110 026,59	001	Résultat investissement reporté (excédent)				
3351	040 terrains à aménager	constatation stock final		1641	16 emprunts en euros				
3354	040 Etudes	constatation stock final		168748	16 Avance BP				
168748	16 Avance BP	Rendu de la dation	190 872,00						
3355	040 terrains aménagés	constatation stock final	548 356,70	040	040 terrains aménagés	Ventes (sortie terrains)	-		
3355	040 travaux en cours	constatation stock final		040	040 terrains aménagés	Annulation stocks	752 664,60		
315	040 terrains à aménager	constatation stock final	-	3355	040 travaux aménagés	Annulation stocks	70 223,63		
1641	16 emprunts en euros			315	040 terrains à aménager	Annulation stocks	36 587,77		
			TOTAL			TOTAL	859 476,00		10 220,71 sur-équilibre
			849 255,29						

↳ **LOTISSEMENT COMMUNAL DE LA ROUTE DE PLOUVIEN 2 :**

LOTISSEMENT : Route de Plouvien II									
EXERCICE 2023									
(voté au niveau de chapitre; montants HT)									
FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
article		intitulé	observations	montant	article		intitulé	observations	montant
002	Chap	Résultat fonctionnement reporté (déficit)		-	002	Chap	Résultat fonctionnement reporté (excédent)		
6015	011	achats de terrain à la commune			7015	70	Ventes de terrains aménagés		
6045	011	achats d'études		20 000,00	757	75	subventions exceptionnelles		
605	011	achats de matériels, équipements		30 000,00	796	043	Transfert de charges financières		-
608	043	frais accessoires			791	043	Transfert de charges gestion courante		-
6611	66	charges d'intérêt							-
658	65	charges diverses gest* courante	rompus TVA		60315	042	variation terrains à aménager	intégration lots achevés	-
6522	011	Reversement excédent			7133	042	Variation des encours	intégration lots achevés	
					71355	042	variation terrains aménagés	intégration lots achevés	51 250,00
71355	042	variation terrains aménagés	Ventes		758	75	rompus TVA	produits diverses gest* courante	-
71355	042	variation terrains aménagés	Annulation stocks	1 250,00					
60315	042	variation terrains à aménager	Annulation stocks						
				TOTAL					51 250,00
								TOTAL	51 250,00
INVESTISSEMENT									
001	Chap	Résultat investissement reporté (déficit)		1 250,00	001	Chap	Résultat investissement reporté (excédent)		
3355	040	travaux en cours	constatation stock final		1641	16	emprunts en euros		
3555	040	terrains aménagés	constatation stock final	51 250,00	168748	16	Avance BP		51 250,00
315	040	terrains à aménager	constatation stock final		3555	040	terrains aménagés	Ventes + Annulation stocks	-
					3555	040	terrains aménagés	Annulation stocks	1 250,00
					315	040	terrains à aménager	Annulation stocks	-
				TOTAL					52 500,00
								TOTAL	52 500,00

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- adopte, à 22 voix pour et 4 abstentions (Jean Paul DENOTTE, Sylvie LÉON, Ludovic MORIN par procuration, Marie Thérèse QUEMENEUR par procuration), le budget primitif 2023 du budget général de la Commune tel que présenté ci-dessus.
- adopte, à l'unanimité, le budget primitif 2023 du lotissement communal de Prat-ar-Zarp tel que présenté ci-dessus.
- adopte, à l'unanimité, le budget primitif 2023 du lotissement communal de la route de Plouvien 2 tel que présenté ci-dessus.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AU CCAS - DELIBERATION N° 5

Marie Françoise MITH, Adjointe au Maire, rappelle que comme chaque année, le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'attribution et le montant des subventions aux associations et au CCAS.

Elle présente les propositions de subventions 2023 qui ont été validées par la commission Vie Associative qui s'est réunie le 15/03/2023.

Les règles de calcul des subventions consistent en une attribution d'un montant par enfant et un montant par adulte éventuellement indexé sur le coût de la vie (pour 2023, le montant envisagé est de 6,46 € par adulte et 23,09 € pour les moins de 18 ans).

La Commission vie associative, réunie le 15 mars, a donné un avis favorable au versement des subventions telles que présentées ci-dessous :

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	2022	2023
A Galon Vad	146,40 €	174,42 €
AAPPMA	513,50 €	642,68 €
Abers Animations Activités	0,00 €	323,00 €
Abers Mélodie	341,60 €	445,74 €
Amis de St Urfold	483,24 €	511,75 €
Animation Blanc-Bourgeoise	2 000,00 €	2 000,00 €
AVM	0,00 €	200,26 €
Arz ar Chapeliou	1 100,00 €	1 100,00 €
Association de chasse l'Emancipatrice	265,80 €	264,86 €
Boxing des Abers	2 675,90 €	1 633,63 €
Club Cycliste BB	1 789,00 €	2 171,73 €
Club des Lacs	647,74 €	685,95 €
Comité de jumelage	534,64 €	566,18 €
Courir à BB	329,40 €	368,22 €
Dans le Vent d'Ouest	445,30 €	439,28 €
Dojo des Abers	784,70 €	1 094,31 €
Dragons du Bout du Monde	0,00 €	0,00 €
Familles Rurales	695,20 €	301,68 €
Fêlés de l'Orthographe	738,10 €	710,60 €
Foyer Laique	3 217,00 €	3 943,45 €
GSY Football	3 553,80 €	3 702,13 €
GSY Tennis de Table	204,00 €	399,82 €
Les Marcheurs	725,90 €	658,92 €
Les Talents Cachés	0,00 €	250,00 €
L'Hand Aberiou	1 981,90 €	2 104,64 €
Officiers Mariniers en Retraite	149,08 €	157,85 €
Patin / Roller Club	885,00 €	1 174,71 €
Source d'images	113,10 €	119,77 €
Strollad Bro Léon	176,90 €	193,80 €
Tennis Club BB	0,00 €	71,06 €
UNC - UNC AFN	149,08 €	157,85 €
Yatouzik	510,10 €	450,67 €
Zanshin Karaté	0,00 €	0,00 €
Extrem Motor bikes	1 000,00 €	1 000,00 €
TOTAL :	26 156,38 €	28 018,96 €

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES 2023	
Tennis	350,00 €
Boxing des Abers	500,00 €
TOTAL :	850,00 €

TOTAL SUBVENTIONS 2023 :	28 849,58 €
---------------------------------	--------------------

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accorder les subventions figurant sur le tableau ci-dessus et valide la reconduction de la subvention au CCAS de 9 000 € qui est inscrite au budget 2023 de la commune (c/ 657362).

DEMANDE DE SUBVENTION A LA FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL (FAFA) POUR L'INSTALLATION D'ABRIS DE TOUCHE SUR LE TERRAIN A DU STADE DE FOOTBALL DE TOUROUSSEL - DELIBERATION N° 6

Claude HABASQUE, adjoint au Maire, présente le projet qui consiste à installer trois abris de touche sur le terrain A du stade de Touroussel.

Ce projet peut bénéficier d'une subvention de la Fédération Française de Football (Fonds d'Aide au Football Amateur – FAFA).

ABRIS DE TOUCHE TERRAIN A - STADE DE TOUROUSSEL		
Plan de financement prévisionnel (HT)		
DEPENSES		
Abris de touche		10 800,00 €
TOTAL DES DEPENSES		10 800,00 €
RECETTES		
FFF - FAFA	46,29%	5 000,00 €
Participation de la Commune	53,71%	5 800,00 €
TOTAL DES RECETTES		10 800,00 €

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- accepte le projet d'installation de trois abris de touche sur le terrain de football A du stade de Touroussel ce qui permettra de solliciter une subvention de la Fédération Française de Football (FAFA).
- autorise le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

DEMANDE DE SUBVENTION A LA FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL (FAFA) POUR REMPLACEMENT D'UN PARE-BALLONS SUR LE TERRAIN A DU STADE DE FOOTBALL DE TOUROUSSEL - DELIBERATION N° 7

Claude HABASQUE, adjoint au Maire, présente le projet qui consiste à remplacer un pare-ballons sur le terrain A du stade de Touroussel.

Ce projet peut bénéficier d'une subvention de la Fédération Française de Football (Fonds d'Aide au Football Amateur – FAFA).

PARE-BALLONS TERRAIN A - STADE DE TOUROUSSEL		
Plan de financement prévisionnel (HT)		
DEPENSES		
Pare-ballons		8 900,00 €
TOTAL DES DEPENSES		8 900,00 €
RECETTES		
FFF - FAFA	50,00%	4 450,00 €
Participation de la Commune	50,00%	4 450,00 €
TOTAL DES RECETTES		8 900,00 €

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- accepte le projet de remplacement d'un pare-ballons sur le terrain de football A du stade de Touroussel ce qui permettra de solliciter une subvention de la Fédération Française de Football (FAFA).
- autorise le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

SECURISATION ET DEVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURE EN FAVEUR DE LA MOBILITE ET PRESERVATION DU PATRIMOINE PUBLIC PAR CREATION D'UNE LIAISON DOUCE : BOURG - QUARTIERS DE KERBEOC'H KERGONGAR - ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT - DELIBERATION N° 8

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 05/04/2022, le conseil municipal a approuvé le plan de financement de ce projet.

La Commune pouvant solliciter de nouvelles subventions, il y a lieu d'actualiser le plan de financement de la manière suivante :

SECURISATION – DEVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURE EN FAVEUR DE LA MOBILITE et PRESERVATION du PATRIMOINE PUBLIC PAR CREATION D'UNE LIAISON DOUCE BOURG HISTORIQUE- QUARTIERS DE KERBEOCH KERGONGAR		
Plan de financement prévisionnel (HT)		
DEPENSES		
Maîtrise d'œuvre		33 000,00 €
Mission SPS		4 000,00 €
Travaux		498 000,00 €
Divers (annonces ...)		16 000,00 €
SOUS-TOTAL		551 000,00 €
Arrêt de bus		30 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES		581 000,00 €
RECETTES		
Etat (FONDS VERT)	20%	110 200,00 €
Etat (DSIL)	20%	110 200,00 €
REGION	5%	27 550,00 €
DEPARTEMENT	10%	55 100,00 €
PAYS DES ABERS	10%	55 100,00 €
COMMUNE	35%	192 850,00 €
SOUS-TOTAL		551 000,00 €
REGION : Arrêt de bus : base = 30 000 €	70%	21 000,00 €
COMMUNE : Arrêt de bus : base = 30 000 €	30%	9 000,00 €
TOTAL DES RECETTES		581 000,00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide ce nouveau plan de financement.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS FINANCES & VIE ASSOCIATIVE DU 15/03/2023

Commission des Finances du 15/03/2023 :

Les différents points ont été abordés précédemment.

Commission Vie associative du 15/03/2023 :

- Label Villes et Villages fleuris : candidature, visite de la responsable le 3 avril avant la visite du jury en juin.
- Décorations, fleurissement : installation de suspensions sur l'ensemble des candélabres, mur de l'église.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS QU'IL TIENT DU CONSEIL MUNICIPAL

Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un pumptrack : Société USE de Vannes pour un montant de 11 000 € HT.

Fin de séance à 19 H 40

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2023

LISTE DES DELIBERATIONS

Objet de la délibération	N° de la délibération	Vote du Conseil municipal
1. VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DES COMPTES DE GESTION 2022 - Compte administratif du budget principal - Comptes administratifs des lotissements communaux de Prat ar Zarp et de la route de Plouvien 2 - Comptes de gestion du budget principal, des lotissements communaux de Prat ar Zarp et de la route de Plouvien 2	CM 28032023 DEL 1	APPROBATION - à 21 voix pour et 4 abstentions - à l'unanimité - à l'unanimité
2. AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022	CM 28032023 DEL 2	APPROBATION A L'UNANIMITE
3. VOTE DES TAUX DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX 2023	CM 28032023 DEL 3	APPROBATION A L'UNANIMITE
4. VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2023	CM 28032023 DEL 4	APPROBATION A 22 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS
5. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AU CCAS	CM 28032023 DEL 5	APPROBATION A L'UNANIMITE
6. DEMANDE DE SUBVENTION A LA FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL (FAFA) POUR L'INSTALLATION D'ABRIS DE TOUCHE SUR LE TERRAIN A DU STADE DE FOOTBALL DE TOUROUSSEL	CM 28032023 DEL 6	APPROBATION A L'UNANIMITE
7. DEMANDE DE SUBVENTION A LA FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL (FAFA) POUR REMPLACEMENT D'UN PARE-BALLONS SUR LE TERRAIN A DU STADE DE FOOTBALL DE TOUROUSSEL	CM 28032023 DEL 7	APPROBATION A L'UNANIMITE
8. SECURISATION ET DEVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURE EN FAVEUR DE LA MOBILITE ET PRESERVATION DU PATRIMOINE PUBLIC PAR CREATION D'UNE LIAISON DOUCE : BOURG - QUARTIERS DE KERBEOC'H KERGONGAR - ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT	CM 28032023 DEL 8	APPROBATION A L'UNANIMITE
9. COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS	-	-
10. DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS QU'IL TIENT DU CONSEIL MUNICIPAL	-	-